



Au-delà des frontières

Tout ce que tu dois savoir sur les

**MOBILITÉS
EUROPÉENNES
OU
INTERNATIONALES**





**Le programme de
MOBILITÉS EUROPÉENNES
OU INTERNATIONALES**

s'adresse aux **apprenti.e.s**, en contrat d'apprentissage avec le **CFA de l'Éducation nationale en Bourgogne** et avec une entreprise française.

L'accord de l'UFA et de l'entreprise française est obligatoire et respecte des périodes calendaires de départ en mobilité.



Ma mobilité

Des mobilités de 5 à plus de 30 jours sont proposées.

Au cours de cette mobilité, tu seras accueilli.e en entreprise où tu pourras découvrir d'autres méthodes de travail.

Dans certains cas, cette période en entreprise peut être mixée avec une période au sein de l'école partenaire. Même sans un excellent niveau d'anglais (langue internationale), il est possible de partir à l'étranger, car d'autres langues peuvent être utilisées et l'adaptabilité est privilégiée.

À SAVOIR:

Ta période de mobilité doit être compatible avec les exigences de ton entreprise d'accueil.

Le projet doit donc être planifié avec ton employeur en France qui reste le responsable de la bonne exécution du contrat de travail.

Dans le cadre de la mise à disposition temporaire, une convention entre l'apprenti.e, l'employeur en France, le CFA de l'Éducation nationale en Bourgogne, le centre de formation partenaire est mise en place.



DESTINATION...

WAOUH !

Partez en

**MOBILITÉ
EUROPÉENNE
OU
INTERNATIONALE**

avec le CFA de l'Éducation nationale en Bourgogne







Pour + d'infos

Contact Référente mobilité internationale :

Louise ARDITI
03 80 44 87 79
cfa.mobilité@ac-dijon.fr

Inscris-toi ici :



www.cfabourgogne.com

Les étapes en amont de ma mobilité

- 1 Je me rapproche du CFA pour connaître les modalités, les destinations et constituer le dossier.
- 2 Je recherche une entreprise, un logement et j'organise mon transport avec l'aide du CFA.
- 3 Je m'engage dans une mobilité. Je suis suivi.e et accompagné.e par le CFA (visio, SMS, appel).
- 4 Je fais mon retour d'expérience et j'obtiens l'Europass (validation européenne de compétences).

Les avantages d'une mobilité

Partir à l'étranger dans le cadre d'une mobilité te permet :

- La découverte d'une autre culture, de nouvelles pratiques professionnelles...
- Le développement de tes compétences linguistiques, une ouverture sur le monde...
- L'obtention d'un Europass et la valorisation de ton CV.
- Des aides financières supplémentaires et un accompagnement physique sur place pour les personnes en situation de handicap.



Saisis cette opportunité grâce à ERASMUS+ !

Ce programme d'échanges est rendu possible grâce au soutien de la Commission Européenne.

Grâce à ce programme, le CFA de l'Éducation nationale en Bourgogne, via le GIP-FTLV de Bourgogne, permet de soutenir financièrement les apprenti.e.s dans leur projet de mobilités européennes et internationales.

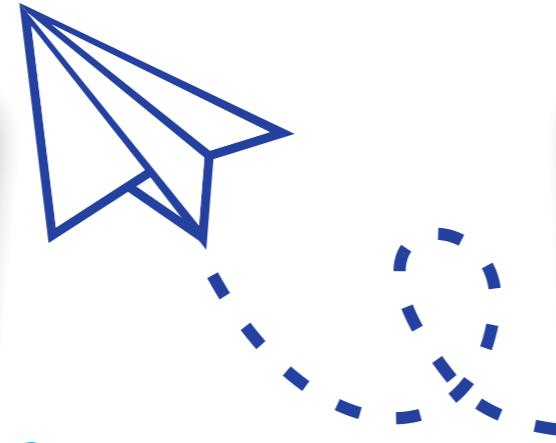


En savoir + <https://agence.erasmusplus.fr/>

Découvrez nos destinations partenaires...



AUTRICHE
Feldkirch, Graz



ESTONIE
Tallinn



ESPAGNE
Almendralejo, Badajoz, Baena,
Barcelona, Denia, Granada,
Orihuela, Santa Fe, Sevilla,
Viladecans, Zaragoza



CHYPRE
Nicosia



GREECE
Thessalonique



LETONIE
Riga



PORTUGAL
Santarém



BELGIQUE
Bruxelles



TICKET



POLOGNE
Gdańsk



... et bien d'autres à venir*

* en fonction des partenariats conclus.